

<https://www.patcatnats.fr/spip.php?article196>



Les chiffres des "privilèges"

- L'ouvre gueule - Coups d'gueule -



Date de mise en ligne : lundi 19 novembre 2007

Copyright © PatCatNat's - Tous droits réservés

Permettez- moi de déranger quelques un(e)s, mais puisqu'il faut se justifier médiatiquement, je vous livre un texte qui donne quelques raisons pour lesquelles je suis en grève reconductible !

Ce texte n'est (aussi) pas de moi, mais y adhère !

J'ajouterais que le choix que j'ai fait d'opter pour l'entreprise SNCF lors de mon embauche, était aussi guidé par la possibilité de partir à la retraite à 55 ans (j'en ai 50 passés) !

Certains me répondront que dans ma prochaine vie je pourrais choisir un autre métier ?

Certes, attendons alors !

A l'époque où la technologie permet de faire rouler des trains à plus de 500km/h, on ne me dira pas que le progrès c'est de travailler plus !

Bon prince, libre arbitre à ceux qui veulent travailler plus. Qu'ils sachent que c'est un emploi non pris par les jeunes entrants dans le marché du travail !

(Il est à noter médiatiquement que ces "clients" qu'il faut choyer quand tout va bien, deviennent vite des "usagers" pris en otage quand tout va mal !)

Travaillons plus ! Ok ! Mais pour un progrès social équitable pour tous et tous ensemble ! Et non dans un régime politique qui va de l'avant dans la régression !

Le texte qui n'est pas de moi :

Dans quelques jours (le 14/11) s'annonce une grève à la SNCF pour la sauvegarde de notre régime spécial. Il a été dit n'importe quoi à ce sujet, et j'ai décidé, à titre purement personnel, d'informer mes amis et connaissances sur la réalité de nos "privilèges".

Avant toute chose, il faut savoir que notre régime de retraite a été mis en place en 1938, à la création de la SNCF, en s'inspirant des régimes déjà en place dans les anciennes compagnies.

En 1945, le gouvernement Français va créer ce qui va s'appeler le "régime général", le système de retraite par répartition actuel. La SNCF va conserver ce qui devient un "régime spécial" qui offre des avantages par rapport au régime général :

Pour partir en retraite avec un taux plein (au maximum), il faut cotiser 37,5 ans. Les conducteurs qui travaillent en horaires complètement décalés, ont des "bonifications" qui permettent de gagner 5 ans (cotisation de 32,5 ans). Un cheminot peut toutefois partir en retraite :

- à 55 ans pour les agents sédentaires si ils ont au moins 25 ans de cotisation
- à 50 ans pour un conducteur (toujours si ils ont 25 ans de cotisation)

En partant à cet âge, ils ne sont toutefois pas au maximum de ce qu'ils peuvent espérer. Pour comparer avec le régime général, le taux de remplacement moyen (le montant de la retraite par rapport au dernier salaire) est de 64 % à la SNCF du fait qu'à 55 ans, la durée moyenne d'activité validée par les cheminots est de 32 ans. C'est ainsi qu'en 2001, les pensions moyennes attribuées aux retraités de droit direct étaient de 1 407 € à la SNCF et 1 590 € pour le régime de référence, soit un écart de 13 %.

Les chiffres des "privilèges"

Il faut savoir que la SNCF a la possibilité de mettre à la retraite d'office ses agents. Certains désirent continuer leur activité, ils ne le peuvent pas. Cette possibilité est très utile à la SNCF pour réduire ses effectifs, surtout dans les secteurs qu'elle restructure.

De plus il faut savoir que ce soit disant "avantage" est la contrepartie des contraintes du service public du travail jours et nuits, dimanches, jours fériés et pendant les vacances. Je vous assure qu'il est difficile le 24 décembre au soir de partir en laissant la famille, les amis et le repas de réveillon.

Cet "avantage" est aussi la contrepartie de salaires plus faibles, surtout les dimanche ou les nuits (les heures de "milieu de nuit" entre 0h30 et 4h30 donne droit à une majoration de ...0,20 euros. Oui, je dis bien 20 centimes d'euros). Ah, que nous aimerions être payés 50% de plus les dimanches et les nuits !!!

De plus, et je veux insister sur ce point jamais abordé par les médias, LES CHEMINOTS SE PAIENT LEURS AVANTAGES par une surcotisation de retraite. En effet, le taux de cotisation patronale à la SNCF atteint 28,44 % et est assis sur 87,3 % du salaire brut. Il est donc très supérieur à celui du régime général qui est de 14,18 % en moyenne.

Si je me paye ma maison avec un crédit de 15 ans avec de plus grosses mensualités, est-ce que je m'occupe de savoir si mon voisin se paye la sienne avec un crédit sur 25 ans ? La situation est là même pour nos retraites, nous nous payons nos "avantages".

Alors, me direz vous, ou est le problème ? Il y a plus de 100 régimes spéciaux, mais attaquer la SNCF est un symbole. Et à l'intérieur de la SNCF, ce sont surtout les conducteurs qui sont visés, eux qui on bien emm.... les précédents gouvernements (n'est-ce pas Juppé ?). Il faut d'ailleurs noter que Sarko et le gouvernement ont bien matraqué leur message en répétant que cette réforme ce faisait "au nom de l'égalité". Quelle égalité ? Vous voulez que la SNCF ferme le soir à 19h pour ouvrir à 6h00 ? Que tout s'arrête le vendredi soir et reprenne le lundi matin ? Que nous fermions le 31 juillet au soir pour ouvrir le 01 septembre ? Que tous les jours fériés le trafic s'arrête ? Et si certains d'entre vous travaillent le dimanche, combien êtes-vous payés ? Et la nuit ?

Pourquoi ne pas attaquer certains régimes spéciaux VRAIMENT avantageux ? Comme celui des députés et sénateurs, qui cotisent en moyenne deux fois plus, c'est vrai, mais pour toucher en moyenne SIX FOIS PLUS. Voilà un lien pour le site WEB des régimes spéciaux. C'est le site officiel. Vous allez pouvoir comparez les différents régimes. Dans la colonne de gauche, essayez de cliquer (tout en bas) sur le régime du Sénat ou celui de l'Assemblée Nationale". Oh !!! Comme c'est étrange !! La page est vierge, "réservée" !!!!

<http://www.regimesspeciaux.org/spip.php?article91>

Vous ne croyez pas qu'on nous prend - que l'on VOUS prend - pour des idiots ? Et le régime des militaires qui, en plus, ont des emplois réservés une fois la retraite atteinte (qui peut intervenir au bout de 15 ans seulement) ?

Ajoutons que notre présidente, Madame IDRAC, a déjà demandé au gouvernement la suppression de la "surcotisation". Au final, cette opération va coûter de l'argent au gouvernement, aux contribuables, A VOUS TOUS !!! Quel paradoxe !!

Le seul fait qui soit tangible, c'est le déséquilibre démographique de notre régime. Actuellement, il y a 1 actif pour 1,75 retraité. Ce déséquilibre démographique fortement négatif de la Caisse des retraites de la SNCF découle des restructurations massives, de la modernisation des techniques et des externalisations mais pas seulement. La politique volontariste de l'Etat dans les années soixante-dix pour favoriser le transport routier au détriment du rail (le fameux GRENELLE de l'environnement ne revient guère là dessus), est une des raisons de la dégradation du ratio

démographique. De ce fait, les cheminots ne sauraient être tenus pour responsables de ce rapport défavorable qui est avant tout dû aux suppressions d'effectifs.

En 1983 la SNCF a été transformée en EPIC, Etablissement Public, Industriel et Commercial. C'est une entreprise dont le propriétaire est l'état, mais qui doit équilibrer ses comptes. A ce titre, nous ne sommes pas des fonctionnaires. Nous devons être "rentables". La politique de réduction d'emploi et de modernisation a donc continué. Et que penseriez vous si, aujourd'hui, la SNCF n'équilibrait pas ses comptes (et même, désormais, fait des bénéfices) ? Nous en entendrions parler !!!

Je tiens d'ailleurs, à ce point de mon exposé, vous donner le lien qui va vous renvoyer sur le site de la SNCF qui répond aux fameuses idioties qui circulent sur la SNCF en ce moment (vous avez peut-être reçu ce fameux mail qui dénigre mon entreprise) :

<http://www.entreprise-sncf.com/communiq/hoax2.htm>

Donc, ce déficit démographique existe, mais il existera même si notre régime spécial est réformé. PIRE : la véritable conséquence sera que le déficit du régime de la SNCF sera transféré sur les comptes du régime de droit commun et qu'il ne sera plus supporté par l'Etat.

Il est à noter qu'un récent rapport du "Conseil d'Orientation des Retraites" sur les régimes spéciaux estime que le notre va retrouver son équilibre vers 2015/2020, le nombre de retraités actuels diminuant.

Pour terminer, je peux vous affirmer qu'aucun de mes collègues et moi même n'allons faire grève de gaieté de coeur. C'est toujours un gâchis et une grosse perte d'argent. Je veux d'ailleurs en profiter pour affirmer haut et fort qu'AUCUN JOUR DE GREVE NE NOUS A JAMAIS ETE PAYE.

Par contre Si cette réforme consistait à supprimer un avantage évident, net, avéré et marqué en notre faveur, si une réforme globale était envisagée (les sénateurs, députés et autres), si cela correspondait à un effort de solidarité nationale, alors oui, la réforme nous l'accepterions, je l'accepterais.

Mais pourquoi la réforme ne touche t' elle pas :

- nos élus ?
- les stocks options (qui vont être royalement taxées à 2,5% pour le salarié) ?
- les parachutes dorés des grands dirigeants ?

Pourquoi ne dit-on pas à la population que 70% des déficits proviennent des caisses des agriculteurs qui perçoivent une retraite alors qu'ils n'ont jamais, ou très peu, cotisé ? (ceci dit, la solidarité ne me dérange pas, mais qu'on vienne pas nous désigner à la vindicte populaire)

Pourquoi Sarkozy s'augmente-t-il de 172% en s'alignant "par le haut" sur ses homologues étranger et sur le 1er ministre alors que les ouvriers doivent être alignés "par le bas" ?

Bref, vous l'aurez compris, la réforme de notre régime ne s'impose pas, il sert de bouc émissaire au gouvernement, et lui sert à dresser des salariés contre d'autres, c'est une revanche contre ces emm... de cheminots. Nous avons une haute idée du service public, de la sécurité, de la ponctualité, ceux qui sont venu avec moi en ligne ont pu juger. Nous y consacrons notre vie, et aussi, parfois, notre santé.

Les chiffres des "privilèges"

Ne nous laissons pas dresser les uns contre les autres. Ne nous laissons pas raconter n'importe quoi. Nous sommes tous des ouvriers, des mecs qui bossons, qui n'avons pas des millions d'euros en bourse, qui produisons pourtant les richesses de ce pays.

Alors oui, je vais faire grève, je m'excuse par avant de vous pourrir la vie pendant quelques jours, mais cette lutte, j'ai envie de la mener, je crois que je dois la mener.

Amicalement,

__5__

Puisque les militaires ont été cités et que j'ai reçu par mail une réaction tout à fait louable, je la publie :
(*J'envisage par la suite d'installer un forum modéré sur cette rubrique. Encore un axe de progrès informatique...*)

__3__

Bonjour,

Je voulais réagir sur le texte que vous avez publié le 19/11/2007 concernant les chiffres des privilégiés.

Sachez avant tout que j'ai toujours soutenu l'action des cheminots parce que quelque soit les raisons d'une grève, je pense que chacun a le droit de défendre ses acquis et que personne n'a plus d'avantages que les autres, chacun a les siens.

Comme je dis toujours si c'est si bien que ça ailleurs, allez-y, personne ne vous a interdit de faire un métier !

C'est le propos de mon mail.

Je suis déçu et partiellement énervé de voir qu'encore une fois, même des gens grévistes qui sont sous le flot des injures et des colères des autres ne voient pas plus loin que le bout de leur nez.

Voilà, je suis militaire et ça m'agace que le rédacteur de ce texte fasse la même chose que ces gens qui ralent sur les quais de gare en attendant leurs trains. Je voudrais que cette personne comprenne qu'il ne sert à rien de regarder dans la gamelle du voisin puisqu'il le reproche aux autres.

Sachez que si la retraite des militaires est possible après 15 ans, elle n'est calculée que sur ces années de cotisations avec comme beaucoup de fonctionnaires des années de cotisations supplémentaires pour compensations (1 tous les 5ans dans la limite de 20 ans), soit après 15 ans, 18 ans de cotisations !! quelle retraite voulez vous avoir avec ça ? des clous !! en gros pour un sergent chef c'est 400 € .

Pour ma part, étant sous contrat je ne peux même pas l'envisager ? c'est plus de 2 militaires sur 3 qui partent sans pension.

Par contre effectivement pour certaines personnes la retraite peut être complète après 15 ans. Ces personnes sont les pilotes (volez une fois sur avion de chasse et vous verrez ce que ça veut dire pénibilité du travail), les parachutistes et en règle générale toutes les personnes projetables (ça veut dire qu'elles peuvent partir partout dans le monde à tout moment. Tchad, Afghanistan pendant plusieurs mois et plusieurs fois par an parfois... belle vie de famille n'est-ce pas !!?). Et encore il faut que ces personnes aient fait suffisamment de sauts, de vols ou de

Les chiffres des "privilèges"

campagnes pour y prétendre.

Quant aux emplois réservés, les militaires y ont droit (comme tout fonctionnaire) sous certaines conditions et les places sont très très limitées !!

De plus sachez que nos weeks end sont aussi pris (plus ou moins en fonction du travail), que nous n'avons pas beaucoup de primes et pas de syndicat (c'est interdit).

Enfin, sachez que 60 % des militaires sont sous contrat (de 1 à 8 ans pour les plus chanceux) sans aucune assurance de reconduction. De plus, il faut également savoir que les effectifs devraient être diminués d'un tiers d'ici 3 ans et que tous les militaires (exceptés les militaires du rang, ceux qui gagnent le moins) sont soumis à des mutations qui peuvent intervenir entre 2 et 6 ans pour les officiers, et 4 et 9 ans pour les sous-officiers. Merci pour la famille et son équilibre quand elle décide de ne pas suivre le militaire !! vivez le célibat géographique pendant 1 an et vous verrez. Et le déracinement des enfants en bas âge c'est pas non plus la meilleure chose.

Voilà quelques vérité qu'il faut dire également. Et je le redis, l'armée embauche, n'hésitez plus !!! je ne me plains de ce que j'ai je l'ai choisit donc j'aimerais que les autres arrêtent de nous voir comme des privilégiés !! merci à eux

Tout ça pour vous dire qu'il serait temps que les gens arrêtent de croire qu'ils sont les plus malheureux et qu'ils rejettent la faute sur les petits copains. Soyez content pour les autres pour ce qu'ils ont et ne soyez pas jaloux, ça ne sert à rien qu'à nous opposer et ça rend le travail de nos politiques encore plus simple. Restons unis et nous gagnerons ou au moins nous perdrons moins.

Je suis très heureux que les cheminots puissent avoir toutes ces choses, qu'il en soit de même pour nous !!

Je vous le dis, les militaires ne sont tous des fachos de droite, fainéants et alcooliques !! ce sont des gens qui se lèvent tôt le matin, qui travaillent et qui veulent juste trouver leur place dans la société, comme les autres.

Merci à tous et bon courage